



Spécial
COMMISSION
BRUXELLES

**Programme de formation
pour septembre, octobre, novembre
et décembre 1988**



**Calendrier des principales actions de formation
organisées à Bruxelles par la division "Formation du personnel"
durant les mois de septembre/octobre/novembre/décembre 1988**

SEPTEMBRE	Cours		Personnel concerné en priorité
	Dates	Intitulé de l'action	
		REOUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE Compte tenu des travaux de réaménagement actuellement en cours à la médiathèque, une information sur sa réouverture sera adressée à l'ensemble du personnel dans les plus brefs délais. En cas de besoins urgents, prière de bien vouloir contacter le secrétariat en téléphonant au 55779/59582.	
5-6-7*	Cours à l'entrée en service Module G - EN	3.1.1.1.	A-LA-B-C
12-13-14*	Cours à l'entrée en service Module G - FR	3.1.1.1.	A-LA-B-C
15*	Mise à niveau. Initiation à la comptabilité. Module 1. L'enseignement assisté par ordinateur EAO Réunion d'information.	2.1.9.	A-LA-B-C-D
16*	Séminaire d'organisation interne et de modernisation pour la DG XVII.	1.2.3.	DG XVII
19-20-21	Initiation générale à l'informatique	5.1.2.	A-LA-B-C-D
19-20-21*	Cours à l'entrée en service Modules C+P - EN/FR	3.1.2.1. 3.1.2.2.	A-LA
23*	Mise à niveau. Statistiques et comptabilité. Module 2.	2.1.8.	A-LA-B-C-D
26-27*	Séminaire Audits et Systèmes pour la DG XX	5.2.3.	DG XX
26-27-28	Computing fundamentals	5.1.2.	A-LA-B-C
26-27-28*	Cours à l'entrée en service. Module C - 2e partie - FR	3.1.4.1.	C
28*	Mise à niveau. Mathématiques de base. Formation en auto-apprentissage** Réunion d'information	2.1.10.	A-LA-B-C-D
28-29*	Séminaire pour les huissiers	1.2.7.	IX.C.6.
29*	Préparation au volontariat	2.4.1.	tous grades

Des informations plus détaillées sur la plupart de ces actions sont affichées dans les différents immeubles de la Commission.
Les demandes de participation sont à transmettre par la voie hiérarchique à la Division "Formation du Personnel", par le formulaire prévu à cet effet.

* Uniquement sur invitation personnelle.

** Au cas où vous seriez intéressés par cette formation mais que vous n'avez pas encore introduit une demande de participation, prière de bien vouloir vous référer aux I.A. du 18.07.1988 et, éventuellement, contacter le secrétariat au 59582.

SEPTEMBRE Dates	Cours		Personnel concerné en priorité
	Intitulé de l'action	N° progr. formation	
30*	Mise à niveau. Statistiques et comptabilité. Module 2.	2.1.8.	A-LA-B-C-D
30-1/10*	Séminaire Management et Modernisation pour les Directeurs généraux - Suivi	1.1.1.	A1
30-1/10*	Séminaire Team-building pour la DG XIII-E-2	1.2.3.	DG XIII-E-2 grec
30-7/10*	Initiation à l'économie - Formation modulaire. Cycle 1 - Module 4	2.1.4.A	A-LA-B-C-D
OCTOBRE			
3*	Initiation à l'économie. Formation modulaire. Cycle 2 - Introduction	2.1.4.B	A-LA-B-C-D
3-4-5*	Cours à l'entrée en service. Module C - 2e partie - EN	3.1.4.1.	C
3 au 7*	Familiarisation avec Les Etats Membres - Bundesakademie.	2.4.4.	A
3 au 7*	Cours à l'entrée en service. Séminaire résidentiel à Bruges.	3.1.2.3.	A-LA
6-7	Séminaire pour secrétaires NL - 2e partie	1.4.2.	BS-C
7*	Mise à niveau. Statistiques et comptabilité. Module 2.	2.1.8.	A-LA-B-C-D
10*	Initiation à l'économie. Formation modulaire Cycle 3 - Introduction	2.1.4.	A.LA.B.C.D
10 au 13*	Cours à l'entrée en service. Module B - 2e partie FR	3.1.3.1.	B
10-11-12	Initiation générale à l'informatique	5.1.2.	A.LA.B.C.
11-12	Séminaire pour secrétaires DE - 2e partie	1.4.2.	BS-C

Des informations plus détaillées sur la plupart de ces actions sont affichées dans les différents immeubles de la Commission.
Les demandes de participation sont à transmettre par la voie hiérarchique à la Division "Formation du Personnel", par le formulaire prévu à cet effet.

* Uniquement sur invitation personnelle

OCTOBRE	Cours		Personnel concerné en priorité
	Dates	Intitulé de l'action	
12-13-14	Parler en public	1.3.1.	A.LA.
13-14*	Séminaire Management pour Les Assistants des Directeurs généraux - Suivi	1.2.1.	Assistants
14*	Mise à niveau. Statistiques et comptabilité Module 2.	2.1.8.	A.LA.B.C.D.
14-21-28*	Initiation à l'économie. Formation modulaire. Cycle 1. Module 5.	2.1.4.A	A.LA.B.C.D.
17 au 20*	Cours à l'entrée en service. Modules C+P - EN/FR	3.1.2.1. 3.1.2.2.	A-LA
17-31*	Initiation à l'économie. Formation modulaire. Cycle 2 - Module 1.	2.1.4.B	A.LA.B.C.D.
19-20-21	Techniques de négociation	1.3.3.	A.B.
20-21	Séminaire pour secrétaires IT - 2e partie	1.4.2.	BS-C
21*	Mise à niveau. Statistiques et comptabilité. Module 2.	2.1.8.	A.LA.B.C.D
21-28*	Cycle juridique et institutionnel. Formation modulaire. Module A.	2.1.5.	A.LA.B.C.D.
24*	Initiation à l'économie. Formation modulaire Cycle 3 - Module 1.	2.1.4.C	A.LA.B.C.D.
24-25-26*	Cours à l'entrée en service. Module G - FR	3.1.1.1.	A.LA.B.C.
24-25-26	Initiation générale à l'informatique	5.1.2.	A.LA.B.C.
25-26	Préparation à la retraite.	2.4.1.	tous grades
10-12-20 24-26	Secourisme industriel.	2.4.2.	A.LA.B.C.D.

Les informations plus détaillées sur la plupart de ces actions sont affichées dans les différents immeubles de la Commission.
Les demandes de participation sont à transmettre par la voie hiérarchique à la Division "Formation du Personnel", par le formulaire prévu à cet effet.

* Uniquement sur invitation personnelle

NOVEMBRE Dates	Cours		Personnel concerné en priorité
	Intitulé de l'action	N° progr. formation	
7-8-9*	Cours à l'entrée en service. Module G - EN	3.1.1.1.	A.LA.B.C.
7-8-9	Initiation générale à l'informatique	5.1.2.	A.LA.B.C.
11-18-25*	Mise à niveau. Statistiques et comptabilité. Module 3.	2.1.8.	A.LA.B.C.D.
11-18-25*	Cycle juridique et institutionnel. Formation modulaire. Module A.	2.1.5.	A.LA.B.C.D.
14*	Initiation à l'économie. Formation modulaire Cycle 3 - Module 1.	2.1.4.C	A.LA.B.C.D.
14-15-16*	Cours à l'entrée en service. Module C - 2e partie - FR	3.1.4.1.	C
14 au 18*	Cours à l'entrée en service. Séminaire résidentiel de Bruges.	3.1.2.3.	A.LA.
14 au 18*	Familiarisation Etats membres - Irlande.	2.4.4.	A.
15-16	Préparation à la retraite.	2.4.1.	tous grades
16-17-18	Public speaking.	1.3.1.	A.LA.
18-25*	Initiation à l'économie. Formation modulaire. Cycle 1 - Module 6.	2.1.4.A	A.LA.B.C.D.
21*	Initiation à l'économie. Formation modulaire. Cycle 2 - Module 1.	2.1.4.B	A.LA.B.C.D
21-22-23*	Cours à l'entrée en service. Module B - 2e partie - EN	3.1.3.1.	B
21-22-23	Computing fundamentals	5.1.2.	A.LA.B.C. Luxembourg

Des informations plus détaillées sur la plupart de ces actions sont affichées dans les différents immeubles de la Commission.
Les demandes de participation sont à transmettre par la voie hiérarchique à la Division "Formation du Personnel", par le formulaire prévu à cet effet.

* Uniquement sur invitation personnelle

NOVEMBRE Dates	Cours		Personnel concerné en priorité
	Intitulé de l'action	N° progr. formation	
23-24-25	Négociation techniques	1.3.3.	A.B.
28 au 1/12*	Cours à l'entrée en service. Modules C+P - EN/FR	3.1.2.1. 3.1.2.2.	A.LA.
28-29-30	Initiation générale à l'informatique	5.1.2.	A.LA.B.C.
7-9-17 21-23	Secourisme industriel	2.4.2.	A.LA.B.C.D.
DECEMBRE			
6	Secourisme industriel.	2.4.2.	A.LA.B.C.D.
2-9*	Mise à niveau. Statistiques et comptabilité. Module 3.	2.1.8.	A.LA.B.C.D.
2-9*	Cycle juridique et institutionnel. Formation modulaire - Module A.	2.1.5.	A.LA.B.C.D.
2-9-16*	Initiation à l'économie. Formation modulaire. Cycle 1 - Module 7.	2.1.4.A	A.LA.B.C.D.
5*	Initiation à l'économie. Formation modulaire. Cycle 2 - Module 1.	2.1.4.B	A.LA.B.C.D.
5-6-7	Initiation générale à l'informatique	5.1.2.	A.LA.B.C.
5-6-7*	Cours à l'entrée en service. Module G - FR	3.1.1.1.	A.LA.B.C.
7-8	Conduct of meetings	1.3.2.	A.LA.

Des informations plus détaillées sur la plupart de ces actions sont affichées dans les différents immeubles de la Commission.
Les demandes de participation sont à transmettre par la voie hiérarchique à la Division "Formation du Personnel", par le formulaire prévu à cet effet.

Uniquement sur invitation personnelle

DECEMBRE Dates	Cours		Personnel concerné en priorité
	Intitulé de l'action	N° progr. formation	
12-19*	Initiation à l'économie. Formation modulaire. Cycle 3 - Module 1.	2.1.4.C	A.LA.B.C.D.
A préciser	Mise à niveau. Initiation à la comptabilité. Modules 2 et 3. L'enseignement assisté par ordinateur - EAO.	2.1.9.	A.LA.B.C.D.

Des informations plus détaillées sur la plupart de ces actions sont affichées dans les différents immeubles de la Commission.
Les demandes de participation sont à transmettre par la voie hiérarchique à la Division "Formation du Personnel", par le formulaire prévu à cet effet.

* Uniquement sur invitation personnelle.